

MISE EN ŒUVRE DES CLOISOIRS SOUPLES VENTILÉS ALUMINIUM & POLYPROPYLENE



DOMAINE D'EMPLOI

Les closoirs ventilés de faîtage et d'arêtier sont destinés à évacuer l'air de l'espace à ventiler en sous-face du matériau de couverture, permettant ainsi son renouvellement et de contribuer à la protection du faîtage et de l'arêtier.

Pour les tuiles, le faîtage à sec, avec closoir ventilé, est réalisé avec des faîtières à emboîtement (ventilées ou assurant la ventilation).

Veiller à toujours respecter les exigences des DTU - séries 40.1 et 40.2.

PRÉPARATION



La pose des closoirs en arêtier est réalisée avant celle en faîtage. Le closoir de faîtage devra recouvrir celui de l'arêtier sur toute sa largeur. Le closoir doit être adapté à la tuile sur laquelle il sera posé (classe G0, G1, G2 ou G3).

Présenter le closoir au faîtage (ou à l'arêtier) et régler la hauteur du bois de rehausse : le closoir doit recouvrir correctement le dernier rang de tuiles tout en permettant la ventilation. Fixer la lisse sur la charpente en utilisant par exemple un support métallique. Le dernier rang de

tuiles doit se trouver à une distance de 1 cm de la lisse ou bois de rehausse.

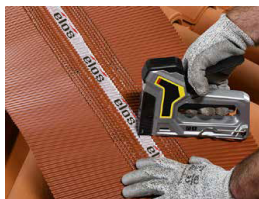
En présence de cordon adhésif, le support doit être sec et dépoussiéré. Pour obtenir l'adhérence optimale du butyle, le closoir souple doit être posé par temps sec et dans des conditions de température comprises entre +5 °C et +40 °C.

POSE EN ARÊTIER PUIS FAÎTAGE



1. Démarrer la pose du closoir souple par l'extrémité basse de la lisse d'arêtier (pour le faîtage, commencer par l'extrémité opposée au sens des vents dominants). Bien centrer le closoir sur la lisse. Le dernier rang de tuiles doit se trouver à une distance de 1 cm de la lisse ou bois de rehausse.

2. Le recouvrement entre chaque closoir doit être de 5 cm. Fixer les closoirs tous les 30 cm au moyen d'agrafes ou de clous.



3. Enlever le film de protection des bandes adhésives en butyle.

4. Maroufler manuellement les bavettes du closoir, du sommet du galbe de la tuile (couvert) vers le creux des tuiles (courant). Bien presser les bandes adhésives contre les tuiles.



En cas de fort galbe, étirer la bavette avant de maroufler afin d'obtenir l'adaptabilité maximum du closoir. Le butyle doit être en contact avec la tuile sur toute sa longueur et toute sa largeur. Les bavettes doivent recouvrir la tuile de 10 cm (ou 8 cm en creux d'onde pour les tuiles galbées).

UNIQUEMENT DANS LE CAS DES CLOISOIRS ALUMINIUM



Plier le closoir sur les tuiles en se servant des plis préformés et comprimer la bavette uniformément dans le courant des tuiles des 2 côtés de la rehausse. Veiller à ne pas trop presser la partie centrale perforée sur la rehausse afin de ne pas diminuer la capacité de ventilation.

FINITIONS

- À l'extrémité du faîtage ou de l'arêtier, couper le closoir souple avec des ciseaux ou un cutter. La chute peut être réutilisée lors d'un prochain chantier.
- Recouvrir le closoir souple avec les tuiles faîtières ou les arêtiers, compatibles avec les petits éléments de couverture utilisés en plain carré. Le recouvrement des faîtières se fait dans le sens opposé à celui des vents dominants. La fixation des faîtières se fait soit par vis, soit à l'aide de clips de faîtière adaptés.
- Réaliser la finition des rencontres du faîtage et des arêtiers avec des accessoires prévus à cet effet. Dans le cas d'une rencontre entre arêtier et noue (toiture en L), laisser dépasser le closoir de 10 cm minimum au-delà de la lisse de rehausse, et le replier de manière à recouvrir le relief de la tête de noue.
- Dans le cas d'un faîtage en pénétration sur un versant, laisser dépasser le closoir de manière à ce qu'il puisse remonter de 10 cm sous les éléments de couverture du versant en raccordement. Les jupes viendront recouvrir les noues de chaque côté. Le closoir des arêtiers doit être prolongé afin de pouvoir être recouvert de 10 cm pour le closoir du faîtage.



ENTRETIEN

Vérifier régulièrement l'état des closoirs, en particulier après des événements climatiques extraordinaires (tempête, forts vents, etc.). Si besoin, recoller les closoirs ou les remplacer. Ne pas utiliser de produits d'entretien incompatibles avec les matériaux de fabrication des produits.

L'entretien des closoirs souples est à la charge du maître d'ouvrage et s'inscrit dans l'entretien plus général de la couverture, qui doit préserver son bon état de fonctionnement (enlèvement des mousses, maintien du bon fonctionnement des évacuations d'eaux pluviales, maintien en bon état du support de la couverture et de sa ventilation, surveillance des éléments du gros œuvre dont la mauvaise tenue pourrait entraîner des désordres dans la couverture).